



Benelux Open Races - Zandvoort 14 & 15 juin 2014

REGLEMENT PARTICULIER

Article 1. Définition de l'épreuve.

Le « Benelux Open Races » a le statut d'épreuve OPEN.

L'épreuve est composée des séries et/ou coupes des Championnats : BGDC et European VW Fun Cup.

Article 2. Organisation.

L'épreuve sera organisée par Kronos Events, Rue des Pieds d'Alouettes 37 à 5100 Naninne en conformité avec les prescriptions du code Sportif international de la FIA, les prescriptions du RACB SPORT, les règlements sportifs et techniques composant l'épreuve, le présent règlement particulier et additionnel ainsi que ses annexes. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportifs des championnats belges figurent à l'adresse suivante : www.racb.com

De par leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.

3.1 Nom de l'épreuve : « Benelux Open Races »

3.2 Autorité Sportive Nationale : Royal Automobile Club of Belgium
RACB SPORT
Rue d'Arlon 53
1040 Bruxelles (Belgique)
Téléphone : +32 2 287.09.11
Fax : +32 2 675.61.19
E-mail : sport@racb.com



-
- 3.3 Organisateur : Kronos Events SA
Rue des Pieds d'Alouettes 37
5100 Naninne (Belgique)
Téléphone : +32 81 63.23.80
Fax : +32 81 40.17.25
E-mail : races@kronosevents.be
- 3.4 Secrétariat et permanence : Jusqu'au vendredi 13 juin 2014 à 12h00: Voir à Organisateur
Laurent Voogt +32 494 51.70.87
À partir du vendredi 13 juin 2014 à 15h00: Circuit Zandvoort.
- 3.5 Date et lieu de l'épreuve : 14 & 15 juin 2014
Circuit de Zandvoort – Pays-Bas
- 3.6 Circuit : Circuit de Zandvoort – Pays-Bas
Longueur : 4.200 m
Sens de la course : sens des aiguilles de la montre
- 3.7 Engagement : Conformément aux règlements des séries présentes.
Clôture et paiement des droits simples : vendredi 13 juin 2014 à 12h00.
- 3.8 Vérifications sportives : Suivant le timing en annexe
Lieu : Welcome Office, école de pilotage/entrée du circuit
- Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (laurent@kronosevents.be) et au responsable licences RACB (cb.sport@racb.com) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.
- Attention : les pilotes étrangers détenteurs d'une licence Nationale, doivent être en possession d'une attestation de leurs ASN les autorisant à participer à l'épreuve. Cette obligation ne doit pas être faite pour les détenteurs d'une licence Internationale.**
- 3.9 Vérifications techniques Suivant le timing en annexe.
Lieu : Centre technique du circuit de Zandvoort
- Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (laurent@kronosevents.be) et au responsable technique RACB (jpdb.sport@racb.com) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs
- 3.10 Tableau d'affichage officiel: Média Center Circuit Zandvoort – 1^{er} étage Paddock Tango
-



3.11 Briefing : Suivant le timing en annexe

Ils auront lieu dans la Briefing Room, Média Center 1^{er} étage – Paddock principal

Les absences non-justifiées au(x) briefing(s) seront sanctionnées par une amende de 100 €.

3.12 Parc fermé

Lieu : Centre technique du circuit de Zandvoort.

3.13 Durée des courses : Suivant le timing en annexe du présent règlement.

Article 4. Officiels.

Promoteur du Meeting	Marc VAN DALEN	Lic. 3063
	Jean-Pierre MONDRON	Lic. 3062

4.1 Direction de course :

Directeur de l'épreuve	Laurent VOOGT	Lic. 1426
Adjoint	Philippe GODET	Lic. 2411

Directeur de Course BGDC	Guy DUPONT	Lic. 1993
--------------------------	------------	-----------

4.2 Secrétariat du meeting :

Valérie DE BACKER	Lic. 1991
Nathalie DAUBREME	Lic. 3183
Vanessa BOUCHAT	Lic. 3117
Geneviève FORTHOMME (BGDC)	Lic. 3125

4.3 Commissaires sportifs :

Président du Collège :	Denis DECLERCQ	Lic. 1745
Membres :	Pascal NOTELAERS	Lic. 1242
	Thierry DEFLANDRE	Lic. 1142

4.4 Commissaires techniques :

Délégué	Alain MARQUET	Lic. 2265
---------	---------------	-----------

4.5 Service Médical :

Chef service Médical Zandvoort	Circuit de Zandvoort Alexandre BOL	Lic. KNAF 32407
--------------------------------	---------------------------------------	-----------------

4.6 Service de chronométrage :

Coordinateur Circuit Zandvoort	RIS Timing – Michael GOBLET Hans PRUIJS	Lic. 2375 Lic. KNAF 16316
--------------------------------	--	------------------------------

4.7 Commissaires de piste :

Chef de file :	Circuit de Zandvoort Paul BECK	Lic. KNAF 10619
----------------	-----------------------------------	-----------------



4.8 Commissaires de stands :	Circuit de Zandvoort	
Chef de File :	Jan-Willem MOL	Lic. KNAF 35480
4.9 Sécurité :	Jean-Marc PLARD	Lic. 2756
Chef Race Control Zandvoort	John Van WOONING	Lic. KNAF 16186
4.10 Relations Concurrents :	André POUSSEUR	Lic. 2094
	Iwan DELHEZ	Lic. 2929
	Michel DE BACKER	Lic. 2930
	Nicolas DUBOIS (BGDC)	Lic. tba
	Michel De RUYDTS (BGDC)	Lic. 2810

Article 5. Timing.

Le timing en annexe fait partie intégrale du présent règlement.

L'épreuve commence avec les vérifications techniques et/ou sportives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :

- délai de réclamation ou d'appel ou fin de l'audition ;
- fin des vérifications sportives et/ou techniques entreprises en conformité avec le code.

5.1 Départs des épreuves : Les procédures seront données lors du briefing.

5.2 Ouverture du paddock : Vendredi 13 juin 2014 à partir de 17h00.

Article 6. Assurance.

Le Circuit de Zandvoort a souscrit une assurance en conformité avec les dispositions de Loi en vigueur.

Article 7. Divers.

7.1 La vitesse maximale autorisée dans les stands sera de 60 km/h.

7.2 En VW Fun Cup, les fenêtres Pit Stop auront lieu toutes les 50 minutes, ouverture 10 minutes avant et fermeture 10 minutes après l'heure idéale.

7.3 Pour toutes les séries, le directeur de course, en consultation avec un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive Through » en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction sera laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs

7.4 Droit de réclamation : Le montant du droit de réclamation fixé par le RACB Sport : 500 €
Droits d'appel : Le montant du droit d'appel national (RACB Sport) : 2.000 €
Droit d'appel international : Le montant du droit d'appel international (FIA) : 12.000 €



7.5 Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.

7.6 À Zandvoort, les plages horaires avec silence moteur (MOTORSILENCE) du timing doivent être respectées; aucun bruit de moteur ne pourra être entendu. Amende 250€.

Le meeting est en réglementation 95dB en dynamique, il est donc interdit de faire plus que cette mesure. Les voitures devront être en conformité avec cette règle pendant toute la durée du meeting. Aucune voiture de plus de 95dB ne pourra rester en piste.

7.7 Le nombre de voitures admises aux essais et aux courses organisées par le Participant est limité suivant la norme FIA ou RACB applicable.

Visa RACB SPORT N° : C-Z-BOR-011-B en date du 20/05/2014

